Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

# unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Novembre 2016
volume 30
numéro 7

## SALAIRE MINIMUM À 15$

# LA CAMPAGNE S'ÉLARGIT !

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central
du Montréal métropolitain–CSN
est publié à 2 500 exemplaires

**Responsable :**
Manon Perron
**Coordination et rédaction :**
Emmanuelle Proulx
**Conception graphique :**
Jean Gladu
**Montage :**
Julie Lampron-Lemire
**Correction des textes :**
Michèle Delsemme
**Photographies :** Michèle Delsemme, Michel Giroux, Yves Jacques, Julie Lampron-Lemire, Emmanuelle Proulx et des collaborations spéciales
**Illustration :** Rachel Desjardins
**Impression :** Accent Impression
**Distribution :** CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http : //www.ccmm-csn.qc.ca

**Pour abonnement :**
julie.lampron-lemire@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

## À l'agenda

### Novembre

**2**
**Assemblée générale**

**1er-2-3**
Accidents et maladies du travail

**2-3-4**
Union executive I

**7-8**
Trésorerie

**9-10**
Délégué-e syndical

**11 et 25**
SGS logiciel de trésorerie

**14-15-16**
Exécutif syndical I

**21-22**
Initiation à la santé sécurité du travail

**23-24**
Status of Women

## coup d'œil sur l'assemblée

# Des syndicats en action !

À l'assemblée générale d'octobre, la présidente du conseil central a fait le tour des nombreuses actions syndicales qui se sont déroulées au début de l'automne : marche à Laval des auxiliaires en santé et services sociaux contre la privatisation des soins à domicile, vote de moyens de pression allant jusqu'à 24 heures de grève du syndicat d'Ikea, action de visibilité des syndicats du secteur municipal et des transports contre le projet de loi 110, sortie médiatique de la CSN sur la situation dans les centres jeunesse, manifestation au Forum des idées du PLQ, manifestation des travailleuses des CPE devant le ministère de la Famille et bien d'autres. Dominique Daigneault a aussi souligné les ententes conclues dans plusieurs hôtels du Québec, dans le cadre de la 9e ronde de négociation coordonnée du secteur de l'hôtellerie. « Le 24 septembre, c'était le Jour de la militance CSN et ce tour d'horizon me permet de souligner le travail de tous ceux et celles qui mettent l'épaule à la roue tous les jours pour l'avancement de la classe ouvrière », a tenu à dire la porte-parole syndicale. Par la suite, on a procédé à l'élection des membres du comité de mobilisation du conseil central. Ont été élu-es : Christian Constantin, Laurier Courtemanche, Roger Davidson, Zoé Décarie, Marc Garon, Bertrand Guibord, Chantal Morin et Simon Turbide.

Puis, **Michel Paré**, de l'Hôtel Bonaventure, et **Yvon Therrien**, de l'Hôtel Gouverneur, ont fait état de la situation dans leur hôtel respectif. Au Bonaventure, la direction, qui exige des reculs importants dans les conditions de travail, a décrété un lockout le 29 septembre. Du côté du Gouverneur Place Dupuis, où la négociation est extrêmement difficile, le président du syndicat, Yvon Therrien, qui œuvre depuis plus de 40 ans dans cet hôtel, estime que les hôteliers doivent partager la richesse qui se crée dans ce secteur. Tous deux ont chaleureusement remercié le conseil central et la CSN pour l'appui offert à leur lutte.

### Congrès de la CSN

Ensuite, le président de la CSN, **Jacques Létourneau**, a présenté la démarche en vue du congrès de la CSN, qui se tiendra du 5 au 9 juin 2017. Une vaste consultation est lancée auprès des syndicats sur les orientations que ceux-ci désirent voir être développées. Cinq thématiques sont présentées : sécuriser le revenu tout au long de la vie, développer l'économie et créer des emplois de qualité, lutter contre les changements climatiques, consolider les services publics et renforcer la démocratie. « On souhaite dégager de la consultation une déclaration d'orientations, un projet syndical politique afin de mettre de l'avant des moyens d'action pour combattre le carcan que nous impose le gouvernement avec sa logique d'austérité permanente et la spirale de déficit zéro et de remboursement de la dette qu'il inflige à la population », a insisté le président.

Enfin, la professeure de relations industrielles de l'Université de Montréal, Mélanie Dufour-Poirier, a sollicité les syndicats affiliés à la CSN détenant un réseau d'entraide à participer à une étude sur les réseaux d'entraide. Ces derniers sont invités à communiquer avec le conseil central à cet effet.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 106 000 membres des secteurs public et privé, répartis au sein de près de 400 syndicats à Montréal, à Laval ainsi qu'au Nunavik et à la Baie James.

**Conseil central du Montréal métropolitain–CSN**
**www.ccmm-csn.qc.ca**

# Une amie a besoin de nous

Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Tout récemment, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a lancé un appel à la solidarité. L'amie et alliée du conseil central connaît des problèmes graves de financement, qui mettent en péril sa survie. Déjà, les militantes du comité de la condition féminine se sont engagées à mettre l'épaule à la roue afin de la soutenir. Le conseil central dégagera également des ressources pour l'appuyer. N'est-il pas ironique que la FFQ doive se battre contre la précarité alors qu'elle s'est employée à la combattre au nom de milliers de femmes au Québec ?

Fondée en 1966, la FFQ s'est donné la mission de défendre les intérêts et les droits des femmes par la lutte collective en regroupant sans discrimination les femmes de tous les horizons. Elle n'a jamais dérogé de son engagement, ce qui a souvent dérangé les ténors du conservatisme politique, qu'ils soient d'Ottawa ou de Québec.

Dès son premier mandat en 2006, le gouvernement de Stephen Harper a réduit considérablement son financement aux groupes de défense, cherchant à museler ses opposants de la société civile jugés trop progressistes, notamment les groupes féministes dont la FFQ est une des organisations phares. Depuis une dizaine d'années, le gouvernement du Québec appauvrit également les groupes communautaires. Malgré cela, la FFQ n'a pas baissé les bras et est demeurée combative, à l'image des nombreuses militantes qui ont fait la réputation de l'organisation. Ces dernières années, la FFQ n'a pas évité les débats épineux. Que ce soit le débat sur la laïcité ou celui sur la prostitution, la FFQ a cherché à regrouper les femmes de toutes provenances pour qu'elles aient voix au chapitre malgré les opinions polarisées sur ces questions. Seule notre amie pouvait offrir une telle tribune aux femmes. On ne peut se priver de son audace et de son courage à confronter les enjeux de société d'un point de vue féministe.

Bougie d'allumage de la Marche mondiale des femmes, c'est d'abord en organisant la Marche du pain et des roses, en 1995, que l'idée de créer un mouvement féministe international est née. Alors que la montée du néolibéralisme battait son plein, la FFQ a su coaliser les mouvements communautaire et syndical pour formuler des revendications contre la pauvreté et la violence envers les femmes. Les rendez-vous de 2000, 2005, 2010 et 2015 témoignent de la vitalité de ce mouvement qui mobilise des femmes tant du Nord que du Sud.

Ces dernières années, la FFQ s'est engagée dans une démarche de renouveau de sa vision et de ses champs d'action, à la suite des États généraux de l'action et de l'analyse féministes (2011-2013) et de son congrès d'orientation (2014-2016). Cette opération s'est avérée fort stimulante, mais les ressources commencent à manquer pour exécuter ses travaux.

## Prêtons main-forte à la FFQ

Tout au long de son histoire récente, la FFQ a fait preuve d'une grande solidarité envers ses alliées. C'est à notre tour de lui rendre la pareille. Nous serons nombreuses et nombreux à la soutenir pour qu'elle surmonte ses problèmes financiers, mais il faut également exiger des engagements de nos gouvernements.

Au fédéral, Justin Trudeau prétend être féministe. Il doit passer de la parole aux actes de façon urgente. Son gouvernement, qui s'est employé à revenir sur plusieurs décisions de son prédécesseur conservateur, doit rapidement rétablir le financement aux organismes de défense, notamment à la FFQ. De plus, bien que Lise Thériault refuse de se dire féministe, il serait bon de lui rappeler les devoirs et responsabilités rattachés à la fonction de ministre de la Condition féminine au Québec.

**Dominique Daigneault (CCMM–CSN) Yvon Godin (FEESP–CSN) et Gleason Frenette (Syndicat du transport de Montréal–CSN)**

## Projet de loi 110

# Une attaque en règle

Une mobilisation majeure est engagée partout au Québec pour contrer l'adoption, cet automne, du projet de loi 110, sur le régime de négociation des conventions collectives dans le secteur municipal. Pour la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN), le projet de loi 110 constitue une attaque frontale contre les travailleuses et travailleurs. Il imposerait des conventions collectives de cinq ans, réduirait la période de négociation à 120 jours, limiterait le droit de grève à quatre mois et permettrait le décret des conditions de travail.

« Avec ce projet de loi, le gouvernement veut faire reculer les conditions et les salaires des employés du secteur municipal et des transports. Cette attaque sans précédent vise un droit reconnu par nos lois, celui de la libre négociation. C'est l'avenir de nos conditions de travail qui est en jeu. Nous allons nous battre, nous allons résister à ce bulldozer du gouvernement », a lancé Yvon Godin, vice-président de la FEESP, lors d'une action de mobilisation devant l'hôtel de ville de Montréal, le 20 septembre, alors que reprenaient les travaux à l'Assemblée nationale. Pour sa part, le président du Syndicat du transport de Montréal, Gleason Frenette, a soutenu que 120 jours de négociation pour arriver à une entente entre les parties est un délai trop court. « Quand tu sais que tu peux décréter tes conditions de travail, ça change beaucoup le ton de la négociation. On s'oppose à ce projet de loi et on va se mobiliser ! » Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un plan de mobilisation auquel prennent part plus de 160 syndicats CSN au Québec.

### Protocole SCFP et FEESP

L'offensive gouvernementale est telle que fin septembre, une entente a été conclue entre le Syndicat canadien de la fonction publique et la FEESP qui signaient tous deux un protocole de non-maraudage afin de se consacrer à la lutte contre le projet de loi qui menace la paix industrielle. Les conventions collectives de plus de 96 % des syndicats affiliés à la CSN, rappelle-t-on, ont été renouvelées sans conflit, depuis l'an 2000.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

## Agents de la paix en services correctionnels

# La mobilisation bat son plein !

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ–CSN) n'a toujours pas réussi à renouveler sa convention collective, laquelle est échue depuis mars 2015. Le SAPSCQ regroupe plus de 2 500 membres qui œuvrent dans le domaine de la sécurité publique au sein des établissements de détention québécois et des palais de justice ainsi que dans le transport des prévenus. En ce moment, le syndicat procède à un crescendo de moyens d'action et de visibilité afin d'en arriver à conclure un juste contrat de travail, sans reculs.

Car des reculs, les représentants patronaux veulent en inscrire plusieurs dans la future convention collective. Entre autres choses, comme il fallait s'y attendre, le régime de retraite des membres du SAPSCQ est dans la mire des demandes patronales.

Pour faire face à l'employeur, et aussi pour venir en appui au comité de négociation syndical, le SAPSCQ a déployé un vaste plan d'action. Ainsi, les véhicules de patrouille autour des établissements de détention de même que les autobus utilisés pour le transport des détenus seront tous équipés de pancartes magnétiques sur leurs flancs comportant un message syndical adressé à la population. La majorité des membres affectés au gardiennage ne seront pas en reste puisqu'ils portent en ce moment un brassard sur leurs chemises règlementaires, pendant leur travail, où on peut lire un avertissement explicite à l'employeur de ne pas s'aventurer à toucher à leur régime de retraite. S'ajoute à cela le port d'une casquette syndicale, afin de protester contre un dépôt patronal jugé insultant en matière salariale.

Une campagne d'affichage sur la place publique, à proximité des établissements de détention et des palais de justice, bat actuellement son plein. Des messages à l'endroit de la population qui mettent le ministère de la Sécurité publique sur la sellette y sont inscrits. À suivre !

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Campagne 5-10-15

# Il nous faut plus que ça

C'est sous le thème *Il nous faut plus que ça* qu'a eu lieu, le 7 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent, le lancement de la campagne 5-10-15. Le lancement s'est tenu à la Maison du développement durable, en présence de journalistes et de nombreux visiteurs et sympathisants.

Cette campagne, à laquelle prennent part la CSN et le conseil central – aux côtés de la CSD et de la CSQ ainsi que de nombreuses autres organisations communautaires – a été initiée par le Front de défense des non-syndiquéEs (FDNS) et le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Elle met de l'avant trois revendications majeures : le droit d'obtenir son horaire 5 jours à l'avance, le droit de disposer de 10 jours de congé payé par année pour des raisons de maladie ou pour des responsabilités familiales et le droit de gagner un salaire minimum de 15 $ l'heure.

Le lancement de la campagne était suivi d'une marche qui s'est arrêtée devant les bureaux du premier ministre Philippe Couillard et ceux de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, une organisation patronale farouchement opposée à l'augmentation du salaire minimum à 15 $ l'heure. Aux deux endroits, des sacs d'arachides ont été déposés, un geste qui voulait signifier clairement que les travailleuses et les travailleurs du Québec en ont assez de travailler pour des pinottes.

## Combattre une situation injuste

Lors de cet événement, les organisateurs de la campagne ont tour à tour dénoncé la situation injuste et inéquitable qui prévaut à l'heure actuelle. Selon Mélanie Gauvin, coordonnatrice du FDNS et porte-parole de cette campagne, « la campagne 5-10-15 met de l'avant des propositions concrètes afin de contrer les inégalités économiques. Au Québec, c'est près d'un million de travailleuses et travailleurs qui gagnent moins de 15 $ l'heure. Même à temps plein, ces conditions ne permettent pas de sortir de la pauvreté ».

« Nous sommes dans une société qui accorde une grande valeur au travail », a ajouté Virginie Larivière, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, également porte-parole de la campagne 5-10-15. Elle a rappelé qu'avec son projet de loi 70, le gouvernement prétend vouloir sortir de la pauvreté les personnes assistées sociales en les forçant à participer à des mesures d'employabilité pour les rapprocher du milieu du travail. « Partout, on nous dit que le meilleur outil de lutte contre la pauvreté, c'est le travail… Encore faudrait-il que ce soit vrai ! », a-t-elle martelé. Or, selon le collectif, si le salaire minimum est bel et bien un déterminant important de la lutte à la pauvreté qui a une incidence positive pour de nombreuses personnes, il faudrait que celui-ci soit haussé à 15 $ l'heure pour permettre à celles-ci de sortir de la pauvreté.

Pour sa part, le vice-président à la CSN, Jean Lacharité, a déploré le fait que « les organisations patronales dressent des épouvantails autour de cette question en faisant croire qu'on va connaître une inflation galopante si le salaire monte à 15 $. » Or, celui qui est enseignant en économie au Cégep de Sherbrooke a tenu à rappeler que « les salaires ne représentent pas 100 % des coûts de production. Il y a le coût des matières premières, le coût du transport, l'organisation du travail, etc. Et il y a la marge de profit ! C'est sûr que la hausse du salaire minimum va gruger la marge de profit, et c'est ça qu'on veut ! Parce qu'on veut un monde plus juste et plus équitable au Québec. »

## Le Québec se mobilise

Au cours des prochaines semaines, la campagne se déploiera dans toutes les régions du Québec. À Montréal, un grand rassemblement s'est tenu le 15 octobre. D'autres actions suivront. Pour Dominique Daigneault, présidente du conseil central, « se mobiliser sur ces enjeux, c'est s'engager dans un mouvement de lutte qui dépasse les frontières. Et surtout, c'est prendre résolument parti pour la dignité et le respect des travailleuses et travailleurs les plus pauvres, syndiqués ou non, qui travaillent au bas de l'échelle. »

Patrick St-Pierre
Comité droit au travail
SEMB-SAQ–CSN

www.cinqdixquinze.org

## Optilab

# L'austérité frappe les laboratoires

Déjà dans la mire du gouvernement depuis quelques années, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, passe de la menace aux actes, avec le projet Optilab, en s'attaquant maintenant aux laboratoires des milieux hospitaliers. En effet, une centralisation majeure des activités de laboratoire vers des centres régionaux, appelés laboratoires serveurs, vient d'être annoncée pour le 1er avril 2017. Cette opération de compression des coûts et de réduction du personnel entraînera le déplacement de milliers de techniciennes et techniciens de laboratoire et la perte de centaines d'emplois à travers le Québec. Rien de moins ! Seront également touchées, dans une moindre mesure, d'autres catégories de personnel comme des employées de bureau.

Affublé du terme « optimisation », ce grand dérangement dépossèdera la plupart des centres hospitaliers d'une grande partie de leur équipement de laboratoire, du personnel s'y rattachant et, évidemment, de l'expertise inhérente à ces lieux de travail. Pour l'instant, on ignore exactement combien de ces personnes compétentes et dévouées perdront leur travail ou seront condamnées à travailler dans la précarité.

### Transport risqué

De plus, le transport des échantillons des laboratoires associés vers la reine mère, le laboratoire serveur, constitue un enjeu de taille. Ce service sera-t-il confié aux amis du régime qui œuvrent déjà dans le secteur privé, comme des vautours qui se régalent de l'agonie du réseau public de la santé ? Dans les régions extérieures aux grands centres, imaginez les délais et les risques associés au transport routier. Cela sans oublier la congestion routière qui frappe déjà la région métropolitaine et bien d'autres !

Ainsi, sur l'île de Montréal, les activités de laboratoire qui seront déplacées le seront toutes vers le Centre hospitalier de l'Université de Montréal ou le Centre universitaire de santé McGill. En ce moment, selon nos sources, les établissements visés, pratiquement tous finalement, à l'exception des deux précités, se débattent et plaident devant le MSSS pour tenter de sauver certains équipements et leur personnel afin de préserver leur mission spécifique. C'est

entre autres choses la situation au CHU Sainte-Justine, une véritable institution dédiée au bien-être des enfants. À cet endroit seulement, on avance allègrement le chiffre de 150 à 200 déplacés ou futurs chômeurs. Tandis qu'à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, on avance le chiffre de 250 personnes touchées !

Au moment d'écrire ces lignes, les employé-es concernés par ce grand chambardement des activités de laboratoire, dont personne n'avait jamais trouvé à se plaindre pourtant, ont reçu ou vont recevoir un avis de la direction de leur établissement les informant de la suppression de leur poste. Au 1er avril 2017, ceux qui seront transférés changeront automatiquement d'employeur, mais pourront, pour la plupart, rester encore quelques années dans leur ancien lieu de travail. En fait, la fameuse période « d'optimisation » s'étendra de trois à cinq ans. Ce qu'il faut décoder, c'est que les structures et les espaces pour les accueillir n'existent tout simplement pas présentement. Voilà qui contribuera non seulement à créer de l'incertitude et de l'angoisse chez les techniciennes et techniciens de laboratoire et certaines autres catégories de personnel, mais servira à systématiser et à généraliser le travail de nuit et de fin de semaine pour ces personnes. En effet, il y a fort à parier que les espaces et l'équipement devront servir 24 heures par jour, 7 jours par semaine, si on veut vraiment remplacer tout le travail qui était autrefois accompli dans les centres hospitaliers.

Cette réforme du réseau des laboratoires risque également de provoquer une surcharge de travail pour le personnel infirmier puisque celui-ci devra faire, de plus en plus fréquemment, des prélèvements.

Le ministre Barrette s'est publiquement vanté que cette opération de centralisation allait générer des économies à Montréal, lesquelles seront réinvesties dans les laboratoires des régions. Quelles grossière justification et ignoble entreprise de péréquation.

Il faut à tout prix éviter une autre crise majeure de notre système de santé en termes de perte d'expertise, à l'instar de ce qui s'était produit quand le gouvernement avait poussé à la retraite prématurée des milliers d'infirmières à la fin des années 1990. Obligeons le ministre Barrette à reculer ! Appliquons le plan d'action de la CSN à travers tout le Québec.

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

➲www.maplaceensante.com

**Beau moment de solidarité, le 5 octobre, alors que des grévistes de l'Hôtel Bonaventure rendaient visite aux grévistes de l'Hôtel Gouverneur (Place Dupuis) ! Les travailleuses et travailleurs de ces hôtels mènent la lutte pour le respect.**

## Négociation dans l'hôtellerie

# Des directions butées

Alors que les règlements tombent les uns après les autres dans l'hôtellerie, en négociation pour une 9e ronde coordonnée, certaines directions d'hôtels demeurent obstinées et c'est le cas au Bonaventure où l'employeur a décrété un lockout, le 25 septembre. Dès le lendemain, le syndicat, qui représente environ 200 travailleuses et travailleurs, se dotait d'un mandat de grève générale illimitée, adopté à 97 % par les membres, lors d'une assemblée générale.

### Un antisyndicaliste notoire

Il faut dire que depuis l'arrivée du nouveau propriétaire au Bonaventure, Claude Chan, en février 2015, les relations de travail sont pénibles. M. Chan possède des intérêts dans de nombreux établissements hôteliers québécois, notamment à l'Hôtel Classique à Québec, où un procédé illégal a été utilisé en septembre dernier pour contourner la loi sur les briseurs de grève. La direction du Classique a en effet voulu confier les tâches d'employé-es de l'hôtel à une compagnie sous-traitante qui venait tout juste d'être créée. Saisi de cette affaire, le Tribunal administratif du travail a jugé, le 23 septembre, que le Classique contrevenait au Code du travail, précisément aux dispositions anti-briseurs de grève (article 109.1) et a ordonné aux dirigeants de l'hôtel de cesser de recourir aux services d'employés non autorisés. Dans sa décision, le tribunal estime que la manœuvre « apparaît comme un subterfuge mis en place par l'Employeur pour contrer l'application normale de l'article 109.1 du Code ».

Quelques jours plus tard, à la suite d'une enquête effectuée au Bonaventure le 16 septembre, le ministère du Travail révélait la présence de 14 briseurs de grève sur le lieu de travail, et ce, en complète infraction au Code du travail. Les procédures juridiques se poursuivent contre cet employeur qui contrevient à la loi en toute impudence.

### Hôtel Gouverneur

Autre hôtel, même mépris à l'égard des employé-es, cette fois à l'Hôtel Gouverneur, où le syndicat se bute à une administration à l'esprit étroit. Pourtant, le syndicat a émis à plusieurs reprises, lors des séances de négociation, son intention de trouver un terrain d'entente satisfaisant pour les deux parties, en ouvrant notamment sur des enjeux importants pour l'employeur. En contrepartie, ce dernier a refusé net de s'engager à offrir les éléments de la

plateforme CSN dans l'hôtellerie, pourtant consentis par au moins dix hôtels à ce jour. « On nous sert des sermons à la table de négociation. On nous dit qu'il faut travailler main dans la main avec le propriétaire, Jacques Goupil. On ne lui donnera pas un chèque en blanc ! », lance Yvon Therrien, président du syndicat CSN, qui ajoute que lorsque vient le temps du renouvellement de la convention collective, celui qui détient de nombreux hôtels Gouverneur au Québec devient intraitable. Afin de rappeler à l'employeur qu'il faut être deux pour danser un tango, deux grèves de 48 heures ont été déclenchées fin septembre et début octobre.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

## Flotille de la liberté

# Le bateau des femmes pour Gaza

**Passagères sur le Zaytouna-Oliva, prise sur le port de Messina, le 27 septembre, lors du départ du bateau pour Gaza.**

C'est connu, les femmes (et les enfants) sont les premières victimes des conflits armés. Elles meurent lors des raids, elles sont violées par l'ennemi, elles se retrouvent veuves et monoparentales, elles deviennent le principal pilier familial au quotidien malgré l'absence de sécurité, d'abri et de ressources (alimentaires, médicales, etc.).

Pour la première fois, un bateau de la *Flottille de la liberté* a mis le cap sur Gaza en septembre 2016, avec un équipage entièrement féminin. Elles sont treize. Elles proviennent de diverses parties du monde, elles sont actrices, journalistes, sommités en leur domaine, prix Nobel de la paix, simples citoyennes. Elles se lancent dans cette difficile aventure en solidarité avec le peuple palestinien et ses femmes affrontant quotidiennement l'insoutenable.

Elles revendiquent la fin immédiate du blocus illégal contre Gaza, blocus nullement dénoncé par la communauté internationale, ou le Canada, et encore moins par le maire Denis Coderre qui organise une mission économique en Israël à la mi-novembre. Par leur silence concernant les exactions israéliennes, par leur appui à Israël ou par le maintien de leurs relations avec cet État, nos représentants politiques se font alors complices d'un pays reconnu coupable de violation du droit international par ses occupations du territoire palestinien, ses attitudes de colonialiste et ses pratiques d'apartheid.

Le bateau des femmes contre le blocus de Gaza est presque arrivé à destination le 5 octobre, avant d'être intercepté, sans violence, aux abords des côtes palestiniennes, par l'armée israélienne. Son objectif de manifester une solidarité sans faille aux Palestiniennes et Palestiniens tout en leur donnant espoir quant à une liberté prochaine a toutefois été atteint puisque le périple du Zaytouna-Oliva a été suivi par plusieurs médias internationaux et par les Gazaouis eux-mêmes.

Le conseil central salue le courage de ces femmes et applaudit chacune des actions, petites et grandes, menant la Palestine vers son autodétermination !

Priscilla Bittar
Conseillère syndicale

## Journées québécoises de la solidarité internationale

# Les enjeux sur la planète

Avec l'automne arrivent les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI), qui, cette année, portent la thématique *Solidarité internationale et couverture médiatique : enjeux et défis*. Elles se tiendront du 3 au 12 novembre, dans douze régions du Québec.

À juste titre ou pas, on croit que les médias sont notre principale source d'information pour comprendre les multiples enjeux humains, sociaux, politiques et environnementaux sur la planète. Mais qu'en est-il dans les faits ? « Pourquoi certains évènements [internationaux] sont-ils très médiatisés alors que d'autres sont gardés dans l'oubli ? Les médias ne pourraient-ils pas couvrir davantage les mouvements sociaux, les causes structurelles de la pauvreté, le dynamisme des populations du Sud, la coopération ?[1] » À l'occasion des JQSI, nous tenterons ensemble de répondre à ces questions et nous réfléchirons collectivement sur la façon de nous informer sur la solidarité et la coopération internationales ainsi que sur les grands enjeux internationaux. Pour vous mettre l'eau à la bouche, lisez le *mot du porte-parole* qui, pour l'édition 2016 des JQSI, est l'humoriste Fred Dubé et pour ne rien manquer, suivez l'ensemble des activités en consultant les différentes plateformes virtuelles des JQSI. Soyez au rendez-vous !

Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas organiser, dans le cadre de ces journées, une activité en lien avec le thème dans chacun de vos syndicats. Par la même occasion, vous pourrez actualiser la résolution votée au dernier congrès qui appelle les syndicats à inviter le comité solidarité internationale à tenir une capsule de formation auprès de leurs membres. Nous attendons donc vos invitations avec impatience. Le comité est prêt, il ne manque que vous !

cmté solidt intl

Michèle St-Denis
Comité solidarité internationale
Syndicat des professeur-es du cégep du Vieux Montréal

**www.jqsi.qc.ca**
**@JQSI2016**
**#JQSI2016**

[1] Journées québécoises de la solidarité internationale, JQSI, page Facebook.

Secteur préhospitalier

# Affectés à nos priorités !

**Une grande tournée syndicale a permis de rencontrer des centaines de travailleuses et travailleurs d'Urgences-Santé lors de BBQ, et ce, même de nuit !**

La mobilisation exemplaire déployée par les travailleuses et travailleurs du secteur préhospitalier au cours d'une grande tournée syndicale, à la fin de l'été et en septembre, mérite d'être soulignée. Les conventions collectives sont échues depuis plus d'un an et demi et le processus de négociation avance à pas de tortue. Le salaire, le régime de retraite et la progression dans l'échelle salariale sont des priorités pour les syndicats qui représentent les paramédics, les répartiteurs et les employés à l'entretien[1]. Des enjeux de taille sont aussi au cœur de cette négociation, car de graves problématiques sévissent dans ce milieu de travail, comme la surcharge de travail, les horaires (7/14 : horaire particulier qu'on retrouve en région) et les enjeux de santé et de sécurité, par exemple, qui font également partie des demandes syndicales. Les paramédics, les répartiteurs et le personnel de soutien, qui assurent des services professionnels au quotidien, estiment que leurs demandes sont légitimes. Pour ces travailleuses et travailleurs, il s'agit non seulement d'améliorer les conditions de pratique, mais aussi la qualité des services offerts à la population.

## Forte mobilisation

Au moment de mettre sous presse, la Fédération de la santé et des services sociaux–CSN tenait une réunion de tous ses syndicats membres de ce secteur, les 19 et 20 octobre en conseil fédéral, afin de constater l'état des lieux de la négociation et de mettre en branle un plan d'action d'envergure. Après une tournée estivale canon, qui a permis au comité de négociation de visiter tous les lieux de travail, le comité national de mobilisation mettra en branle une campagne de défense de ce service public à l'échelle du Québec. Nous nous devons de les appuyer… d'urgence !

[1] Les syndicats affiliés au conseil central sont le Syndicat du phéhospitalier–CSN, le Syndicat des employé-es d'Urgence-Santé–CSN et le Syndicat du personnel de soutien de la C.U.S–CSN.

*Merci Patron !*

# Quel plaisir d'avoir été licencié par vous

En France, au début de l'année 2016, le gouvernement Hollande propose la loi Travail qui tend à favoriser le patronat, notamment en ce qui concerne le licenciement économique, ce qui met en furie les mouvements sociaux. C'est alors que Nuit debout se met en branle. Au centre de ce soulèvement se trouve le journaliste François Ruffin, rédacteur en chef du journal indépendant *Fakir* et réalisateur du film *Merci Patron !*, dont la sortie en France coïncide avec la naissance du front collectif. Au centre de cette comédie documentaire en cinq actes se trouve le piège le plus surprenant et jouissif jamais tendu par la classe ouvrière à la haute société. Robin des Bois peut aller se rhabiller !

François Ruffin, tel un Michael Moore français, tient pour cible Bernard Arnault, président-directeur général de la société de luxe française LVMH, alias Louis Vuitton Moët Hennessy, qui contient plus de 70 marques de prestige. Nommé 14e plus riche au monde par le magazine *Forbes* en 2016, ce cher Bernard n'a jamais eu froid aux yeux. En 2007, LVMH ordonne de baisser le coût de sa main-d'œuvre. L'usine de Poix-du-Nord, en France, est alors relocalisée en Pologne et les 147 ouvriers sont jetés à la rue. Parmi eux, Serge et Jocelyne Klur, les antihéros de *Merci Patron !*, qui sont entourés de leur fils Jérémie, du réalisateur lui-même et de Marie-Hélène Bourlard, militante syndicaliste au sang pur. En 2013, les Klur, toujours sans emploi, sont étouffés par les dettes et leur maison sera bientôt saisie. N'ayant plus rien à perdre, ils acceptent le plan proposé par Ruffin, qui est de demander à Bernard Arnault de payer leurs dettes sous peine de parler aux médias de leur aventure de licenciés.

C'est avec cette idée surréelle que de fil en aiguille l'intrigue devient complètement digne d'un suspense social à la fois envoûtant et totalement hilarant. Les protagonistes s'adaptent sans cesse aux

réactions de l'adversaire et c'est ainsi que le voile sur l'oligarchie qui nous entoure est soulevé. On ne pourrait pas croire que la haute peut sous-estimer autant le bon peuple. Bernard et ses copains perdent complètement la face. Déjà qu'en 2012, Arnault avait demandé la nationalité belge afin d'éviter l'impôt français et que le journal *Libération,* pour l'une de ses éditions de septembre 2012, lui avait lancé en pleine page couverture : « Casse-toi riche con ! ». Voilà, qu'on le pointe encore du doigt, mais non sans quelques encouragements sous l'assortiment judicieux de t-shirts, de casquettes et de tasses à son effigie comportant l'ironique mention : I love Bernard.

*Merci Patron !* a fait une sortie dans quelques salles montréalaises le 14 octobre dernier. Si jamais il croise votre chemin, ne ratez pas votre chance. L'œuvre de Ruffin, strictement financée par le sociofinancement et les abonné-es du *Fakir*, mérite notre attention et notre soutien. Sans rancune Bernie !

Julie Lampron
Salariée CSN

**BBQ de mobilisation du Syndicat des travailleurs de Demix pour appuyer la négociation, le 23 septembre. La ténacité des membres leur a permis de faire des gains importants.**

# Nouveau contrat de travail chez Demix

Début octobre, un règlement satisfaisant est finalement intervenu aux usines Demix de LaSalle et de Longueuil, une entreprise de bétonnage. Dans la dernière édition de l'*Unité*, nous avions fait état des négociations ayant cours pour le renouvellement de la convention collective. On se rappellera que les membres du syndicat s'étaient dotés d'un mandat de grève, qu'ils étaient prêts à déclencher le 3 octobre. L'entente est tombée tout juste avant cette date butoir. D'une durée de trois ans, le nouveau contrat de travail comprend des gains importants, notamment au régime d'assurance collective, l'un des enjeux principaux de cette négociation. En fait, le syndicat a obtenu pour ses quelque 70 membres travaillant aux deux usines le régime d'assurance en vigueur pour les cadres. Aussi, le règlement prévoit des augmentations de salaire de 2,5 % par année. Plusieurs autres bonifications ont aussi été négociées, entre autres pour ce qui est de leur REER, de certaines primes et des indemnités de jours fériés et de vacances.

## Du nouveau à l'entraide

Nous tenons à saluer Julie Bélanger, qui a occupé le poste de responsable régionale du développement des réseaux d'entraide au conseil central pendant quelques mois. C'est Lise Noël qui assure l'intérim, le temps que le poste soit pourvu. Si vous désirez des informations concernant l'entraide, vous pouvez communiquer au conseil central avec Patrice Benoît, du comité exécutif, ou Frédérick Bernier, conseiller syndical.

## Livre hommage à Michel Chartrand

# À bas les tueurs d'oiseaux!

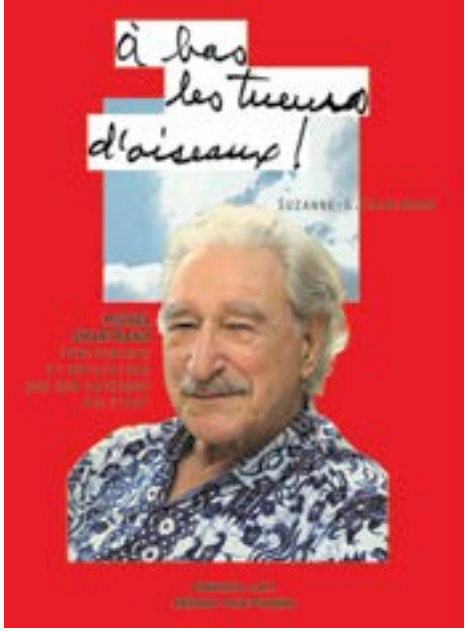


Le 20 octobre était lancé à Montréal un livre au titre énigmatique *À bas les tueurs d'oiseaux*, en hommage à Michel Chartrand, qui fut président du Conseil central de Montréal de 1969 à 1978. Après avoir milité dans des organisations catholiques et nationalistes, à partir de 1949 (grève des travailleurs de l'amiante), il choisit de consacrer sa vie à la défense des travailleurs et des opprimés. Il défend un syndicalisme engagé sur tous les plans : culturel, social et politique. Il sera souvent le mouton noir de la CSN. Il a notamment ouvert le mouvement syndical québécois à la solidarité internationale et à la défense des travailleuses et travailleurs accidentés.

Il s'agit d'un livre pour faire connaitre le parcours militant de celui qui aurait eu 100 ans en 2016. Mais cet ouvrage se veut surtout une contribution à celles et ceux qui, au quotidien, tentent de faire reculer l'exploitation des travailleuses et travailleurs et de combattre les diverses formes d'oppression en ces temps de mondialisation du capitalisme et de diffusion d'idéologies perfides comme la sacrosainte consommation, l'individualisme forcené, l'hédonisme grossier, l'esprit de compétitivité et de réussite personnelle au détriment des valeurs de solidarité humaine, de protection des écosystèmes et de pratiques réellement démocratiques.

L'objectif de ce livre et de plusieurs des témoignages qui le composent est de nous inviter à penser les luttes sur les plans culturel, social et politique autrement, autrement que dans les étroits chemins actuellement empruntés par la gauche politique et les organisations syndicales, communautaires, écologiques, féministes, étudiantes...

Mais il y a plus. Par ce livre, Jean Gladu et moi-même avons voulu extraire Michel Chartrand de son personnage. Lui rendre un peu de sa complexité, de sa richesse, lui, cet *homme de paradoxes* comme le disait si bien son ami, Pierre Vadeboncoeur. Pour cela, nombre de photos et d'illustrations témoignent des multiples facettes de l'homme.

Voici ce qu'on peut lire sur la quatrième de couverture de l'ouvrage signé par sa fille, Suzanne-G. Chartrand :

*Militant exemplaire, homme indigné, libre, conséquent; être tendre, aimant la poésie, les joyeuses agapes, les arbres, les oiseaux, la danse et la musique, on a dit tout cela de Michel Chartrand, et même qu'il était un guerrier, un prophète.*

*Mais le plus important, peut-être, c'est qu'il a toujours été un homme parmi les hommes, sensible à leurs grandeurs et à leurs malheurs. Il a vécu pour redonner aux plus démunis et aux laissés pour compte leur dignité. Que ce livre hommage à Michel Chartrand ravive sa présence fraternelle et nous aide à poursuivre les luttes nécessaires à la réelle émancipation de tous.*

Le livre est disponible en librairie. À lire et à méditer…

Suzanne-G. Chartrand
Collaboration spéciale

---

## *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*

# Pour mieux comprendre

Mettre en lumière les nombreuses réalités des femmes autochtones, c'est la mission que se sont donnée le Conseil du statut de la femme et Femmes autochtones du Québec, dans une toute nouvelle brochure qui contribue à bâtir des ponts dans le processus de réconciliation entre les Autochtones et le peuple québécois. Intitulé *À la rencontre des femmes autochtones du Québec*, l'ouvrage expose les nombreux et difficiles visages de leur réalité. Qu'il s'agisse de démographie, de logement, d'emploi, d'éducation, de violence ou de situation socioéconomique, elles se retrouvent systématiquement discriminées : « Un dur constat émerge : les femmes autochtones vivent dans des conditions inférieures à celles du reste de la population. L'espérance de vie des femmes des Premières Nations à la naissance est plus courte de quatre à six ans que celle des Québécoises[1] », précise-t-on, d'entrée de jeu.

Certes, le lourd héritage de la colonisation a laissé des cicatrices profondes : l'instauration, par exemple, de quelque 139 pensionnats indiens, un élément central de la stratégie d'assimilation du gouvernement canadien a, pendant plus d'un siècle, privé les familles de leurs enfants. « Cet éloignement ainsi que les mauvais traitements physiques, psychologiques et sexuels qu'ils y ont subis ont causé un traumatisme intergénérationnel dont les communautés et les familles autochtones souffrent encore à ce jour. »

Cette brochure constitue une autre initiative pour réparer les liens brisés entre Autochtones et non-Autochtones, et participe à faire disparaître les préjugés.

➲**www.faq-qnw.org**

[1] À la rencontre des femmes autochtones du Québec, Conseil du statut de la femme, en collaboration avec Femmes autochtones du Québec, septembre 2016

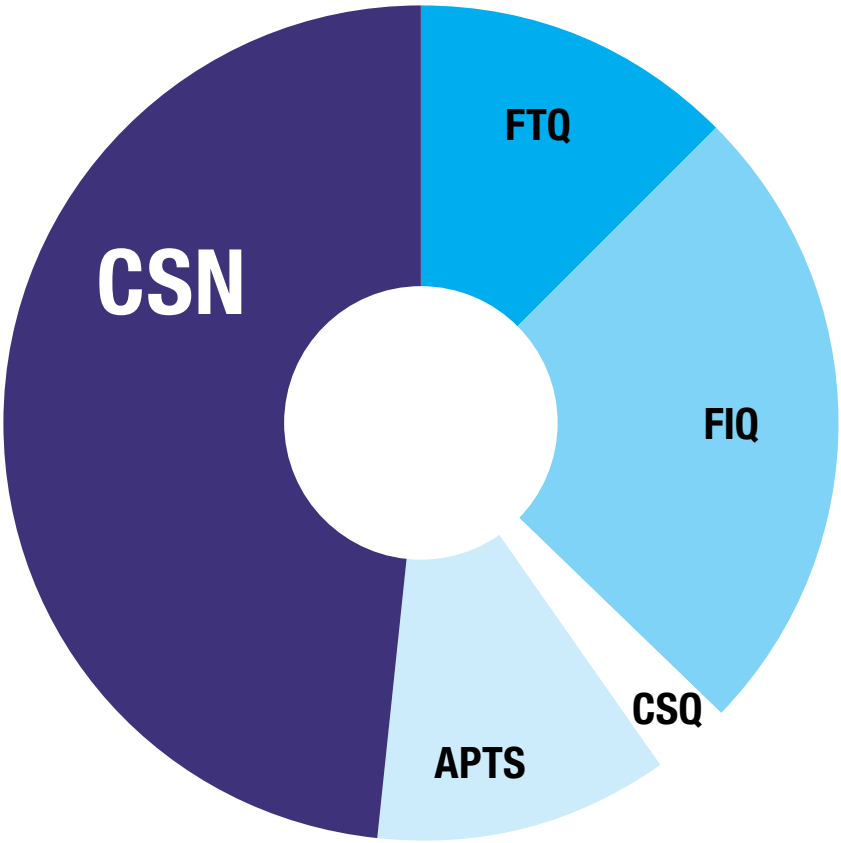


# UNE FORCE INCONTOURNABLE

## DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

# CSN 47 %

| APTS | CSQ | FIQ | FTQ |
|---|---|---|---|
| 11 % | 3 % | 24 % | 12 % |

CSN

#forcecsn
incontournable.info